

Conseil communal de Lausanne

Question écrite: Questionnement sur le recrutement d'une nouvelle Directrice ou d'un nouveau Directeur aux tl ?

Mesdames,
Messieurs,

Fin 2025, je déposai une interpellation urgente « Y a t-il un pilote dans l'avion TL? » en liaison avec la gestion de cette entreprise. Quelques moi après, il semblerai que la direction des TL ait mandaté un cabinet externe, « *Artemia Exécutive* », afin de mener le recrutement de la future directrice ou du future directeur général.

Sur le plan national, les honoraires d'un mandat d'un tel cabinet d'experts représenteraient en règle général entre 20 % à 30 % du salaire annuel brut du poste concerné. Au-delà l'aspect financier, cette démarche soulève des questions structurelles. Le recours à un cabinet externe m'interpelle sur la politique de relève interne et le développement des compétences managériales au sein de l'entreprise TL. Autrement dit, l'absence de plan de succession formalisé m'interpelle sur la stratégie de gestion des talents et la capacité de l'entreprise à préparer l'avenir.

Après cette introduction, mes deux questions :

1) - La Municipalité peut-elle confirmer la situation exposée ci-dessus ?

2) – La Municipalité peut-elle donner sa position sur le sujet ?

En vous remerciant de votre attention et par avance, pour réponse dans les meilleurs délais, recevez, Mesdames et Messieurs, les Municipales-aux, mes meilleures salutations.

Lausanne, le 03.03.2026

Johan Pain (EàG)

Hagel. Crausaz
[Signature]